

Compte rendu sommaire du Conseil municipal 09/04/2021

Convocation du 06/04/2021

Le Vendredi 09 Avril 2021 à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en assemblée ordinaire, sous la présidence de Madame Myriam Morand, Maire.

Étaient présents: Mmes MORAND Myriam Maire, THIMOND Martine, LEROY Aurore, LEMAIRE Brigitte, et Mrs TESSIER Jean Pierre, GUILLAUT Jérôme, LEMAIRE Dominique, SEGOUIN Christophe.

Après lecture du procès-verbal de la dernière séance adopté à l'unanimité, il est passé comme suit à l'ordre du jour:

Monsieur GUILLAUT Jérôme est nommé secrétaire de séance

1-2. Approbation des comptes de gestion 2020 et comptes administratifs 2020

Mme MORAND informe les conseillers que les comptes de gestion tenus à la Trésorerie de La Ferté Benard pour le budget principal et les budgets annexes sont identiques aux comptes administratifs tenus à la Mairie.

3. Affectation du résultat :

Les membres du Conseil décident d'affecter le résultat positif en recette d'investissement soit 28 279,71€

4. Vote des taux d'imposition 2021

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2021.

5. Travaux voirie et trottoirs pour l'accessibilité

Suite au projet d'aménagement du bourg, réfection de la voirie et l'accessibilité des trottoirs, nous avons reçu deux devis. Afin de pouvoir se positionner, les membres du Conseil décident de rencontrer ATESART afin d'aménager au mieux la Rue de l'Église.

6. Délibération admissions en non-valeurs

La Trésorerie de La Ferté Bernard demande à la Mairie d'inscrire au budget 2021 une admission en non-valeur suite à des impayés de loyers des années 2014 à 2016 pour 10 203,17 €. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

7. Vote des budgets primitifs 2021

Assainissement :	
Section investissement :	Section exploitation
recettes 169 576.03€	recettes : 19 169.70€
dépenses: 169 576.03€	dépenses : 19 169.70€

CCAS :

Section fonctionnement :
recettes : 5 200.00€
dépenses : 5 200.00€

Commune :	
Section investissement :	Section fonctionnement
recettes 260 097.38€	recettes : 375 003.48€
dépenses: 260 097.38€	dépenses : 375 003.48€

8. Contrat agent technique polyvalent

Depuis le 6 Avril 2021, la Commune a embauché un nouvel agent technique polyvalent pour une durée déterminée de six mois à 2j semaine soit un contrat de 65H mensuel.

9. Logements sociaux

Le Conseil Municipal décide de mettre en vente les logements situés Rue du nord. La procédure sera lancée dans les mois à venir.

10. Délibération autorisant Mme le Maire à déposer des demandes de subventions pour 2021

Les conseillers municipaux autorisent Mme MORAND à déposer des demandes de subventions pour 2021 :

- amende de police et à signer tous les documents nécessaires à cet effet
- fonds de concours et à signer tous les documents nécessaires à cet effet

11. Délibération transfert de compétence mobilité CCHS

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité la modification des statuts de la Communauté de Communes de l'Huisne Sarthoise.

12. Question diverses :

*Logo de la Commune : Nous avons reçu une demande d'un citoyen afin de changer le logo de la Commune. Le Conseil municipal en prend note et une enquête sera faite auprès des citoyens pour connaître leur avis.

*Information paiement bitumage du Ponton chemin des Nouliots : Après facturation établie par la Mairie, la Commune a reçu le paiement.

*Stage de Musique : Comme l'an passé, Mr ROBERT Philippe souhaite refaire un stage de musique au sein de la Commune. Le Conseil Municipal consent à cette demande et une convention sera proposée.

*Achat panneaux pour les élections: Afin de garantir les gestes barrières lors des élections départementales et régionales, les conseillers décident d'acheter des panneaux de plexiglas pour protéger les assesseurs et les citoyens.

*Comptes rendus réunions :

-GEMAPI/PAPI (risque d'inondation) : Mr GUILLAUT transmet les divers éléments évoqués lors la réunion en y indiquant qu'il y a peu de risque d'inondation sur notre territoire.

-Pays du Perche Sarthois : Mme LEROY fait un compte rendu de la réunion en y indiquant les éléments évoqués et les projets qui seront mis en place pour 2021.

-Syndicat d'Eau : Mr TESSIER et Mr SEGOUIN nous informent que le budget du Syndicat d'Eau vient d'être voté.

*Port du masque : Nous avons reçu un mail de la Préfecture nous indiquant que dorénavant, et jusqu'au 02 Mai 2021, le port du masques est obligatoire dans toutes les communes Sarthoises.

La prochaine réunion aura lieu le Vendredi 07 Mai 2021 à 20H30 à la Mairie.